

## Compte rendu du Conseil Municipal du 5 janvier 2023

Présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN, Nicolas PIQUET, Geneviève POINTELIN, Véronique CHARMASSON, Caroline DULAC et Christian LHUILLIER.

Absents excusés : Philippe FOURNIER, Denis MUNEROT pouvoir à Dominique GAHIER et VINIT Elisabeth pouvoir à Christian LHUILLIER.

Secrétaire : Françoise MORIN

- 1) Approbation du précédent compte rendu : Adopté mais un complément d'information concernant le festival musical, hors ses murs **Les nuits rebelles** nous est proposé par le Moulin de Brainans.
- 2) Ordures ménagères : Afin d'être en accord avec l'appel de fonds du SICTOM de Champagnole qui ramasse et traite nos ordures ménagères, nous devons à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 augmenter la redevance de 2 € par habitant et par an celle-ci passera de 72 à 74 euros
- 3) Travaux 2023 : présentation et validation des différents devis :

L'entreprise PAULIN est intervenue au cimetière pour supprimer les rameaux de gui qui envahissaient le Tilleul pour la somme de 840 €.

Devis de l'entreprise BENOIT TP pour réfection et mise en sécurité du caniveau dans le haut du Quartier de Saint Laurent pour la somme de 2102.94 euros.

Réfection du chemin du Chaumois : arasement, création de saignées, rechargement des zones déformées (cuvettes), création de 2 revers d'eau et d'un fossé, coût de l'intervention 8400 €.

L'EURL Juragravillonnage d'Aumont interviendra pour la réfection du chemin de Billon, réfections et interventions diverses : quartier Chanoux, Rosières, vers l'alambic - rue de l'Ecole, chemin du Vanet... montant du devis : 26 732,40 euros.

Des demandes de subvention sont posées pour les travaux de voirie

- 4) Questions et informations diverses :

**La Maison France Services** a communiqué le nouveau tableau récapitulant les partenaires venant effectuer des permanences dans les locaux d'Arbois, Poligny et de Salins. Pour rappel, cette structure propose des informations liées à l'emploi, l'aide et le service à la personne, la mobilité transport, la famille, la santé, le droit - justice et le logement.

Le tableau complet est à l'affichage de la mairie. La Maison France Services d'Arbois est joignable au 09 82 81 49 01 ou au RDC de la mairie d'Arbois.

Fin de la séance 21 h 35

Le Maire



Le secrétaire



.../...

Dernière minute :

### > **Sécheresse 2022**

De nouveau l'année dernière, le département a connu une situation hydrologique marquée par une période de sécheresse significative, susceptible d'avoir provoqué ou aggravé des dommages sur des immeubles publics ou privés.

Si vous êtes concernés par ce phénomène, et dans le cadre d'une déclaration de sinistre auprès de votre compagnie d'assurance, bien vouloir le signaler en mairie. Une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « sécheresse 2022 » sera alors engagée par le maire.

### > **Ordures ménagères 2024**

Comme indiqué dans un précédent compte rendu, le procédé de collecte des ordures ménagères et de sa facturation sera modifié à compter de l'année prochaine. Le principe de la **redevance incitative** sera alors mis en place.

Pour tout savoir sur ce nouveau dispositif, une réunion publique est organisée par le SICTOM le mardi 7 février 2023 de 18h30 à 20h00 à la salle polyvalente de Vilette les Arbois pour plusieurs communes du canton.

Du covoiturage sera proposé pour ce déplacement. Un message de rappel sera diffusé quelques jours avant.